

DOUCHES OCULAIRES

Consulter la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de l'Ontario et ses règlements pour obtenir des renseignements détaillés.

1. Installer des douches oculaires à tout endroit où il y a risque d'exposition à une substance chimique ou biologique potentiellement dangereuse pour les yeux.
2. Renseigner tous les membres du personnel, professeurs, étudiants, bénévoles et visiteurs sur l'emplacement et le fonctionnement des douches oculaires.
3. Faire inspecter le débit des douches oculaires par les facultés **tous les semaines / mois** et conserver les registres de ces inspections.
4. Faire faire l'entretien complet des douches oculaires par le Service des immeubles **tous les 12 mois** (débit, répartition des jets, volume, robinet, etc.) et conserver les registres de ces inspections.
5. Installer les douches oculaires à moins de 10 secondes du danger potentiel à un endroit dont l'accès est libre de tout obstacle.
6. Installer et utiliser les douches oculaires selon les consignes du fabricant.
7. Afficher clairement et visiblement l'emplacement des douches.
8. S'assurer que les douches oculaires sont facilement accessibles en tout temps.
9. Bien éclairer l'emplacement des douches oculaires.
10. Relier les douches oculaires à l'alimentation principale en eau froide du bâtiment. Les nouvelles installations sont l'eau chaude.
11. S'assurer que la répartition des jets et le débit d'eau satisfont aux normes ANSI.
12. Installer un robinet de maintien en position ouvert afin de permettre à la personne atteinte d'avoir les deux mains libres pour se tenir les yeux ouverts ou enlever des vêtements.
13. S'assurer que les eaux usées ne présentent aucun danger.
14. Installer des drains, si nécessaire ou réalisable.
15. Si des drains sont installés, la tuyauterie d'évacuation doit être reliée au réseau d'égouts du bâtiment. L'installation et le fonctionnement des douches oculaires doivent satisfaire ou dépasser la norme ANSI Z358.1-2009.

Bureau de la gestion du risque



Office of Risk Management

Emergency Eyewash Station Maintenance Checklist

On a weekly / monthly basis:

- Each station is to be allowed to run for at least 2 minutes, activating water flow by depressing the eyewash control.
- If the eyewash is plumbed directly into drain, ensure the flow.
- Answer all questions on the enclosed **Eyewash Maintenance Checklist**
- Complete the entry for the **Inspection Record**.
- If any questions in the checklist resulted in a negative answer, immediately advise the Building Management Agent.

Eyewash ID #:

Location:

Name:

Date:

- Is the eyewash identified by a highly visible sign?
- Is the area surrounding the eyewash station free of all obstructions?
- Is the unit free from sharp projections in the operating area of the unit?
- Is the eyewash easily activated?
- Are the nozzles equipped with protective covers?
- Are the covers removed by activation of the eyewash?
- Is the water flowing from both eyepieces?
- Is the flow of water of equal height?
- Is the flow of water clear?
- If not initially clear, does flow become clear after 2 minutes?
- Does the spray pattern deliver a steady stream of water or is the flow further divided?
- Does the flow continue until the mechanism is returned to its resting position?
- Does the water drain from the bowl/sink?
- Any other concerns?
- Comments:

